

SÉANCE PLÉNIÈRE 2

Précautions complémentaires d'hygiène en établissement de soins, EPHAD, activité de soins libérale, adaptation des précautions hors établissement de soins

PLO3 - CONFERENCE FORMALISEE D'EXPERTS **« PREVENTION DE LA TRANSMISSION CROISEE »** POUR LE COMITE D'ORGANISATION MARIE-LOUISE GOETZ, HERVE BLANCHARD ET BRUNO GRANDBASTIEN

Société Française d'Hygiène Hospitalière - Comité des Référentiels

La Société Française d'Hygiène Hospitalière a organisé une Conférence d'experts sur la transmission croisée.

La méthode retenue s'est inspiré de la méthode du consensus formalisée d'experts (CFE) proposée par la HAS (guide de janvier 2006) et des recommandations formalisés d'experts (RFE), méthodologie utilisée par la Société de Réanimation de Langue Française (SRLF).

Ce projet a été conduit à l'initiative de la SFHH, en partenariat avec de nombreuses sociétés savantes.

Il répond également à une « commande » des autorités sanitaires et du CTIN-ILS pour une mise à jour des recommandations existantes en matière de prévention de la transmission croisée des agents infectieux lors des soins.

Aussi, le CTIN-ILS s'est associé à notre démarche (définition du périmètre et participation aux groupes de travail).

Le Comité d'Organisation reflète résolument la multidisciplinarité de la démarche.

Il implique outre la SFHH (Marie-Louise Goetz, Présidente, Hervé Blanchard, Bruno Grandbastien et Anne-Marie Rogues) le CTIN-ILS (Gilles Beaucaire), la Fédération Nationale des Infirmiers - FNI (Nadine Hesnard), la Société Française d'Anesthésie-Réanimation - SFAR (Olivier Mimoz), la Société Française de Microbiologie - SFM (Claude-James Soussy), la Société Française de Radiologie - SFR (François Joffre), la Société Française de Gériatrie et Gérontologie - SFGG (Gaétan Gavazzi), la Société des Infirmiers et Infirmières en Hygiène Hospitalière de France - SIIHHF (Martine Erb), la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française - SPILF (Benoît Guéry) et la Société de Réanimation de Langue Française - SRLF (Marie Thong-Guyot).

Tous ont été désignés par les sociétés savantes qu'ils représentent. Leur premier rôle a été de définir et de valider le « périmètre » des travaux des experts. Ils suivent depuis les différents groupes de travail, participant aux réunions plénières d'échange, de débat et de construction des recommandations.

Accompagné par un travail d'aide bibliographique structuré, le Groupe des Experts a réuni des membres désignés par les différentes sociétés partenaires.

Ce groupe des experts a également été constitué de manière multidisciplinaire, « multi-géographique » et en tenant compte des différents modes d'exercices.

Les trois grandes questions auxquelles devaient répondre les experts concernaient :

1. les mesures devant être prises pour prévenir la transmission d'un micro-organisme: définition et place des précautions standard (à l'exclusion de l'entretien des locaux et des choix architecturaux),
2. le dépistage », y compris des BMR (définition, indications, stratégie - méthode, fréquence, ...) et ses conséquences,
3. les modalités et la place des précautions complémentaires ou additionnelles, en complément des précautions standard, incluant leur levée. Le champ est ici restreint aux précautions « contact ».

Les recommandations ont été élaborées en sous-groupes de travail puis proposées à l'ensemble des experts pour validation.

Appuyée par un argumentaire scientifique, ces recommandations ont été soumises à tous les experts pour une cotation de 1 à 9 (signant un désaccord complet = 1 ou un accord très fort = 9) selon une méthode de type DELPHI garantissant le caractère individuel de la cotation des experts.

La répétition de cette étape, au moins 2 fois, avec entre chaque étape, des réunions d'échanges denses entre les experts, a permis de dégager des recommandations consensuelles, avec un accord fort, un accord modéré ou bien encore l'absence de consensus.

A l'issue de ce travail, un groupe de lecture des recommandations ainsi finalisées a été mis en place. Il a été construit toujours en collaboration avec les sociétés partenaires, sur les mêmes principes de la « multidisciplinarité » tout en introduisant de la complémentarité lorsque certains représentant de soignants ou d'organisation de soins n'avaient pas pu être initialement associés. La mission principale de ce groupe de lecture est de donner un éclairage sur leur applicabilité.

Nous sommes aujourd'hui à cette étape de l'élaboration de ces recommandations.